

BATLA MINERALS SA

COMPTES CONSOLIDES

—

31 MARS 2023

# COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2023

(en milliers d'euros)

	mars-23	mars-22
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
Immobilisations incorporelles	0	414
Immobilisations corporelles	0	906
Immobilisations financières	1	7 503
Titres mis en équivalence		
<b>Total de l'Actif Immobilisé</b>	<b>1</b>	<b>8 823</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Stocks et en-cours	0	597
Créances clients	0	2 141
Autres créances	0	485
Actifs d'impôts différés	0	135
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 826	3 712
Charges constatées d'avance	4	22
<b>Total de l'Actif Circulant</b>	<b>1 829</b>	<b>7 092</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 831</b>	<b>15 915</b>
	mars-23	mars-22
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	53	53
Prime d'émission	6 738	16 796
Réserves consolidées	794	-190
Ecart de conversion	-3 466	-2 904
Résultat Consolidé	-2 344	747
<b>Capitaux Propres</b>	<b>1 776</b>	<b>14 502</b>
Intérêts hors groupe	152	
Résultat minoritaires	-152	
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions	0	492
<b>Total des Provisions pour Risques &amp; Charges</b>	<b>0</b>	<b>492</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes financières	1	1
Fournisseurs et comptes rattachés	47	417
Dettes fiscales et sociales	3	244
Passifs d'impôts différés	0	133
Autres dettes	5	125
<b>Total du Passif Exigible</b>	<b>55</b>	<b>921</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 831</b>	<b>15 915</b>

# COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2023

(en milliers d'euros)

	<b>mars-23 (12 mois)</b>	<b>mars-22 (12 mois)</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 702</b>	<b>6 381</b>
Chiffre d'affaires	2 201	6 555
Autres produits d'exploitation	-499	-174
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2 634</b>	<b>5 542</b>
Autres achats et charges externes	1 525	2 988
Impôts, taxes	0	0
Charges de personnel	910	1 886
Dotations aux amortissements	210	667
Dotations aux provisions		
Autres charges d'exploitation	-9	0
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-932</b>	<b>839</b>
Produits financiers	826	387
Charges financières	1 157	103
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-332</b>	<b>284</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>-1 264</b>	<b>1 123</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-516</b>	<b>45</b>
Impôts	412	421
Amort & Prov des écarts d'acquisition		
Résultat des sociétés mises en équivalence		
<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>-2 192</b>	<b>747</b>
Résultats minoritaires	-152	
<b>RESULTAT GROUPE</b>	<b>-2 344</b>	<b>747</b>
Résultat net par action en euros	-0,44	0,14

## Tableaux de Flux de trésorerie et Tableau de variation de capitaux propres

Il convient de rappeler que, selon le référentiel comptable français, les comptes consolidés comprennent des états de synthèse et une annexe, qui forment un tout indissociable. Pour les groupes industriels et commerciaux, les états de synthèse consolidés comprennent un bilan et un compte de résultat. À la différence des normes IFRS, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres continuent d'être considérés comme des informations à inclure dans l'annexe, et non comme un état financier primaire.

<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</b>			
En K€	mars-23	mars-22	
<i>Résultat net</i>	-2 192	747	
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées			
Dotations aux amortissements et provisions	-477	619	
Amortissement des écarts d'acquisition			
Mise en équivalence	0		
Résultat de cession	-85	-45	
Impôts différés	124		
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	350		
Plus value sur cession d'actifs			
<i>Capacité d'autofinancement</i>	-2 281	1 321	
+/- Variation nette du BFR d'exploitation *	1 471	-143	
+/- Variation nette du BFR hors exploitation *			
Impôt décaissé		183	
<b><i>Flux de trésorerie liés générés par l'activité</i></b>	<b>-810</b>	<b>1 361</b>	
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles			
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	-27	-385	
- Acquisitions d'immobilisations financières		-120	
+ Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		326	
+ Cession ou réduction d'actifs financiers		73	
+ Produit des cessions immobilisations	8 630		
+/- Variations de périmètre	3 554		
<b><i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i></b>	<b>12 157</b>	<b>-105</b>	
- Dividendes versés aux actionnaires	-10 171		
+ Augmentation de capital			
+/- Variation des écarts de conversion			
+/- Variation des emprunts	-2 881		
+/- Variation des autres dettes financières			
<b><i>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i></b>	<b>-13 052</b>	<b>0</b>	
<i>Incidence des variations de taux de change</i>	-181	88	
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-1 887</b>	<b>1 344</b>	
<b>Trésorerie en début d'exercice</b>	<b>3 712</b>	<b>2 368</b>	
<b>Trésorerie en fin d'exercice</b>	<b>1 825</b>	<b>3 712</b>	

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2023

	Capital	Prime	Réserves	Ecart Conv.	Résultat	TOTAL
<b>mars-21</b>	<b>53</b>	<b>16 796</b>	<b>421</b>	<b>-3 301</b>	<b>-610</b>	<b>13 359</b>
Affectation			-610		610	0
Augmentation Capital						0
Variation des taux de change				13		13
Distribution						0
Autres mouvements						0
Impacts de change des investissements nets à l'étranger				383		383
Variation de périmètre						0
Résultat de la période					747	747
<b>mars-22</b>	<b>53</b>	<b>16 796</b>	<b>-190</b>	<b>-2 905</b>	<b>747</b>	<b>14 502</b>
Affectation			747		-747	0
Augmentation Capital						0
Variation des taux de change				464		464
Distribution		-10 058				-10 058
Autres mouvements						0
Impacts de change des investissements nets à l'étranger				-788		-788
Variation de périmètre			237	-237		0
Résultat de la période					-2 344	-2 344
<b>mars-23</b>	<b>53</b>	<b>6 738</b>	<b>794</b>	<b>-3 466</b>	<b>-2 344</b>	<b>1 775</b>

## REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 31 mars 2023, sont établis selon les principes comptables en vigueur dans leur pays d'activité et sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables décrits ci-après et respectent les règles et principes comptables applicables en France, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Le conseil d'administration a pris la décision en juin 2023 de céder l'entité EL NINO qui était à la clôture la seule filiale en activité du groupe. Par ailleurs le conseil d'administration du 6 juillet 2023 prévoit dans son ordre du jour la liquidation amiable de la société BATLA MINERALS SA à la prochaine assemblée des actionnaires prévue en septembre prochain. La continuité d'exploitation du Groupe est ainsi définitivement compromise. Pour ces raisons, le principe comptable de continuité d'exploitation est remis en cause et les comptes consolidés ont ainsi été préparés sous le principe comptable des valeurs liquidatives.

Les comptes consolidés de BATLA MINERALS SA sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France et en conformité avec le règlement ANC 2020.01 relatif à la réécriture du plan comptable général ainsi que les règlements ultérieurs venant le modifier.

## CHANGEMENT DE REFERENTIEL

Les groupes qui présentent des comptes consolidés à partir du 1er Janvier 2021, doivent appliquer le nouveau règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

La société BATLA a intégré ce nouveau référentiel pour la présentation de ses comptes consolidés au 31-03-2023. Cette application n'a eu aucune incidence sur les règles et méthodes comptables, ni sur la présentation des états financiers consolidés.

## **INFORMATIONS RELATIVES AUX METHODES ET AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

### Méthode de consolidation :

Les Sociétés ou Groupes de Sociétés contrôlées de façon exclusive et pour lesquelles le pourcentage de détention ou de contrôle effectif du groupe est supérieur à 50 % sont intégrées globalement (IG). Cette méthode de consolidation a été appliquée pour l'ensemble des sociétés du Groupe.

Les Sociétés ou Groupes de Sociétés contrôlées de façon conjointes et pour lesquelles le pourcentage de détention ou de contrôle effectif est égal à 50 % sont intégrées proportionnellement (IP).

Les Sociétés ou Groupes de Sociétés pour lesquels le groupe dispose d'une influence notable dans la gestion sans atteindre un pourcentage de détention ou de contrôle effectif au moins égal à 50 % sont mis en équivalence (MEE).

Il est rappelé que, dans le cadre du respect de la législation Sud Africaine, le groupe est dans l'obligation de créer des structures juridiques en association avec le "Black Economic Empowerment" lesquelles auront pour seules finalité d'être propriétaire des droits miniers dont l'exploitation sera concédée au Groupe. Ces entités sont consolidées uniquement lorsque le groupe détient le contrôle en droit ou en fait de l'entité et/ou lorsque le groupe assume l'intégralité des risques financiers y afférents. Dans le cas contraire, ces entités sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

---

### Périmètre de consolidation :

Sociétés	Informations	% intérêts	Méthode de consolidation
BATLA MINERALS	Société anonyme de droit français au capital de 53 500 euros, immatriculée au registre du commerce des sociétés de BEZIERS sous le numéro 493056162 ayant son siège social Immeuble le Solar 1, ZAE Le Monestié, 3 Avenue de l'Occitanie 34760 BOUJAN sur LIBRON	N/A	Mère
EL NINO MINING	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 1 600 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2001/019313/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2 <sup>nd</sup> floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale

### Variation de périmètre :

Les sociétés Batla Investments Holding, Alluvial Ventures, Batla Resources, Druid Exploration, Elsana Quarry, Kolo Holding, Reskol, Skip et Toro sont sorties du périmètre du groupe au 30 Novembre 2022.



## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### - **Contrat de concession d'Alluvial Ventures (Pty) Ltd et cession**

Les opérations du groupe sur le site minier de Letseng ont pris fin en juin 2022. Elles ont été suivies d'une phase de nettoyage du site, qui a été finalisée suivant l'approbation de Letseng, conformément aux termes du contrat, en septembre 2022. En l'absence d'autres projets appropriés pour déployer les actifs restants d'Alluvial Ventures, un processus de vente a été lancé, permettant au groupe de réaliser la valeur maximale des actifs restants à vendre. Ces ventes ont été finalisées à la fin du mois de septembre 2022.

En l'absence d'autres perspectives d'activité pour Alluvial Ventures (AV) au Lesotho, et suite à une offre d'achat d'un tiers indépendant, il a été décidé de céder AV, ainsi que Druid (Pty) Ltd et Skip FF (Pty) Ltd. Cet accord de vente a été conclu en décembre 2022.

### ❖ **Projet Kolo**

Le projet de kimberlite Kolo du Groupe au Lesotho est resté en état d'entretien et de maintenance après l'achèvement des activités de la première phase (extraction d'essai) en septembre 2018. La concession minière initiale de 10 ans a expiré en juillet 2021 et le Groupe a soumis une demande de prolongation conformément à l'accord initial avec le gouvernement du Lesotho. Cependant, le gouvernement a refusé de renouveler la concession et le Groupe (via Reskol, le titulaire du bail minier) a intenté une action en justice contre le ministre des Mines du Lesotho pour ne pas avoir suivi la procédure régulière lors de l'examen de la demande de renouvellement. Ce tribunal a statué contre Reskol, concluant en faveur du gouvernement en septembre 2022. Reskol a immédiatement lancé une procédure d'appel. En raison de ces développements et sans perspectives claires, le groupe a pris la décision de quitter le Lesotho et a cédé la totalité de sa participation dans Batla Investment Holding, la holding mauricienne détenant le projet minier de Kolo au Lesotho. Cette vente a été finalisée en décembre 2022.

### ❖ **Remboursement de la prime d'émission**

Le 5 décembre 2022, les actionnaires ont approuvé le remboursement partiel, pour un montant de 10 058 000 €, de la prime d'émission générée par l'augmentation de capital de 2007, par voie de distribution exceptionnelle dudit montant.

### ❖ **Cession de la carrière d'Elsana Quarry (Pty) Ltd**

Ayant conclu précédemment que l'investissement dans la carrière d'Elsana n'était pas tout à fait aligné sur les objectifs globaux du groupe en matière d'exploitation axée sur le diamant, le groupe a envisagé de céder sa participation dans la carrière. Après que quelques offres infructueuses aient été envisagées, une vente a finalement été conclue en novembre 2022 au profit de la société Valmont Investment and Consulting (pty) Ltd (Valmont), dont Mr Jean Retief est le représentant légal et

unique actionnaire, en association avec Mr Kobus de Kock, et le groupe a pu ainsi récupérer l'intégralité de son investissement dans la carrière.

## **PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

### POINTS SPECIFIQUES

La société EL NINO MINING présentant ses comptes selon le format sud-africain, les états financiers ont été retraités afin de respecter le format des états financiers français. Les états financiers sud-africains ont été retraités dans la mesure où les principes comptables seraient différents de ceux admis selon les principes comptables français.

### ECART D'ACQUISITION – ECART D'EVALUATION

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés lors de l'acquisition.

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective. Le groupe doit apprécier, à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, le test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition, estimée à l'origine comme non limitée, devient limitée au regard d'un des critères cités au deuxième alinéa de cet article, un test de dépréciation est réalisé ; l'écart d'acquisition, le cas échéant déprécié, est amorti sur la durée d'utilisation résiduelle. »

Le groupe a estimé que les écarts d'acquisition étaient à durée de vie indéfinie. De ce fait, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis à compter du 1er avril 2016 et font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le Groupe a prévu l'utilisation de la méthode de la valeur d'utilité (calcul des flux futurs de trésorerie actualisés) et de la méthode de la juste valeur nette des coûts de cession (approche qui consiste à comparer la valeur nette comptable des UGT avec un multiple du résultat courant d'exploitation avant amortissement des immobilisations).

En pratique le Groupe réalise les tests de dépréciation en commençant systématiquement par calculer la valeur d'utilité (flux futurs de trésorerie actualisés). Dans la mesure où la valeur calculée est supérieure à la valeur comptable des actifs testés, le calcul de la juste valeur nette des coûts de cession n'est pas effectué.

Lorsque la valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable une perte de valeur des goodwill est comptabilisée afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la juste valeur nette et de la valeur d'utilité.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

---

- Lors de l'acquisition de la société ALLUVIAL VENTURES, la société a identifié un élément d'actif incorporel correspondant aux avantages économiques futurs que permettra de dégager l'exploitation du contrat de sous-traitance de criblage de la mine de diamants du Lesotho.

La valorisation de cet incorporel (30 000 000 ZAR) a été réalisée à l'origine sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs et selon les hypothèses suivantes :

- Durée : 5 ans
- Taux d'actualisation : 12 %
- Taux d'inflation : 10 % (hors fuel - 15 % fuel)
- Taux d'impôt : 34,75 %

Ce contrat a été amorti initialement sur une durée de 5 ans qui correspondait à une estimation de la durée d'exploitation probable à l'origine de ce contrat. Ce contrat intégralement amorti, a été cédé avec la société Alluvial Ventures.

### Frais de recherche, de développement et de prospection miniers

Les frais de recherche, développement et prospection miniers sont comptabilisés en charge dans la mesure où ces frais sont considérés comme des frais de recherche et prospection initiaux. Toutefois, dès obtention des droits de prospection, les frais de prospection sont immobilisés dans la mesure où il existe des perspectives sérieuses de mise en extraction rentable

Tant que la prospection se fait conformément aux hypothèses de départ, aucune dépréciation n'est constatée. Dans le cas inverse :

- un test de dépréciation est mis en place afin de s'assurer que la comptabilisation à l'actif de ces frais préparatoires ne rendra pas le coût d'entrée des futures immobilisations (en cas de découverte conduisant à une exploitation) supérieur à leur valeur actuelle estimée ;
- en cas d'insuccès, ces frais sont comptabilisés en charges.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

---

En cas de découverte conduisant à une exploitation, les travaux de prospection sont incorporés dans le coût de production des immobilisations corporelles, ces frais préparatoires étant nécessaires à la mise en service de l'immobilisation conformément à l'utilisation attendue de la direction.

Le plan d'amortissement est différé jusqu'au terme de la prospection et sont ensuite amortis sur la durée de l'exploitation.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

---

L'actif immobilisé corporel est principalement composé de machines outils et de matériel de terrassement servant à l'exploitation des carrières. Le coût d'entrée des immobilisations dans l'actif immobilisé du Groupe est constitué de leur coût d'acquisition. L'amortissement des immobilisations corporelles est réalisé selon le mode linéaire. La durée d'amortissement correspond à la durée de vie d'utilisation des biens. Les durées appliquées se décomposent de la façon suivante :

♦ Outillages	5 ans
♦ Agencements	6 ans
♦ Engins de chantier	5 ans
♦ Engins de terrassement	3 ans
♦ Mobiliers	3 ans

Les biens acquis en crédit-bail sont inscrits à l'actif du bilan et les emprunts correspondants sont repris au passif dans les dettes financières. Corrélativement les redevances sont annulées et la charge financière liée au financement ainsi que les dotations aux amortissements conformes aux méthodes du Groupe, sont constatées.

### IMMOBILISATIONS FINANCIERES

---

La valeur brute des titres de participation des sociétés non consolidées et des autres immobilisations financières figurant au bilan sont constituées par leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres immobilisés correspond à la valeur d'utilité pour le Groupe ; celle-ci est notamment déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives de rentabilité.

### EN-COURS DE PRODUCTION

---

Les en cours de production sont valorisés au coût de revient de la tonne de roches alluvionnaires traitées ou de minerais. Dans le cas où le prix de vente serait inférieur au prix de revient, c'est le prix de vente qui est retenu dans le cadre de la valorisation des en cours de fin d'année.

### CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION

---

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

---

Les créances sont valorisées pour leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas et sont provisionnées en fonction des risques évalués.

### VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur prix d'acquisition. Elles font l'objet d'une provision lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur nette comptable.

### PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont destinées à couvrir les risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

### RETRAITES COMPLEMENTAIRES ET INDEMNITES DE DEPART

Aucune provision pour retraites n'est comptabilisée dans la mesure où celle-ci ne s'applique pas aux salariés du groupe. Toutefois une provision pour rupture de contrat est provisionnée afin de tenir compte des obligations sociales sud-africaines et du Lesotho.

### CHIFFRES D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé entre le début de l'exercice et jusqu'à la date de cession des filiales est constitué :

- de la facturation de travaux de sous-traitance de traitement et terrassement de roches alluvionnaires et autres pour extraire des diamants pour le compte du propriétaire d'une carrière située au LESOTHO et en Afrique du Sud.
- De la vente de minerais.
- De Prestations de services.

### PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### IMPOTS SOCIETE

L'impôt est calculé pour chaque entité du groupe en fonction de la législation en vigueur dans chaque pays concerné. Les principaux taux d'impôt sont les suivants :

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

---

<b>Année</b>	<b>Pays</b>	<b>libellé</b>	<b>Taux</b>
2022	France	Impôt société	27%
	Afrique du Sud	Impôt société	28%
	Afrique du Sud	Impôts sur dividendes	20%
	Lesotho	Impôt société	25%
	Maurice	Impôt société	15%
2023	France	Impôt société	25%
	Afrique du Sud	Impôt société	28%
	Afrique du Sud	Impôts sur dividendes	20%
	Lesotho	Impôt société	25%
	Maurice	Impôt société	15%

### OPERATIONS RECIPROQUES

---

Les soldes réciproques, les opérations réalisées entre sociétés du Groupe, sont éliminés. D'autre part, les distributions de dividendes et les résultats de cession d'actifs entre sociétés du Groupe sont également éliminés.

### OPERATIONS EN DEVISES

---

Les états financiers des sociétés étrangères font l'objet d'une conversion en euros selon le principe du taux de clôture pour le bilan ; le compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis quant à eux au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Les taux utilisés ZAR / Euros sont les suivants :

<b>Date</b>	<b>Taux moyen annuel</b>	<b>Taux de clôture</b>
mars-19	0,063012	0,061557
mars-20	0,060874	0,050807
mars-21	0,052532	0,057693
mars-22	0,057937	0,061805
mars-23	0,056497	0,051797

Conformément au règlement ANC 2020-01, les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait partie intégrante de l'investissement net d'une entreprise dans une entreprise étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres consolidés jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net, date à laquelle elles sont inscrites en compte de résultat.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

### IMPOSITIONS DIFFEREES

Les impôts différés résultant des décalages temporaires d'impositions ou de déductions sont calculés selon la méthode du report variable sur la totalité des différences temporaires existant dans les comptes individuels ou provenant des retraitements de consolidation ou des éliminations de résultats internes. Celles-ci apparaissent dès lors que la valeur d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Les impositions différées sont calculées au niveau de chaque société. Un impôt différé actif net n'est constaté que dans la mesure où sa récupération est confirmée par des prévisions de bénéfices futurs à la date de clôture. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition à la date de clôture, selon la fiscalité en vigueur dans le pays d'origine. Les impôts différés de clôture sont calculés à partir du dernier taux d'imposition connu.

### RETRAITEMENTS DES ECRITURES DE NATURE FISCALE

Afin de ne pas fausser l'image donnée par les comptes consolidés, l'incidence des écritures passées pour la seule application des législations fiscales du pays où se situe l'entreprise consolidée, comme notamment les reprises de subventions d'investissements, la constitution ou la reprise d'amortissements dérogatoires, la constitution ou la reprise de provisions réglementées est annulée.

### INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part des associés extérieurs au Groupe BATLA MINERALS dans le résultat et les capitaux propres consolidés. Cette quote-part est déterminée sur la base du pourcentage d'intérêts effectivement détenu à la clôture.

Il est à noter que les pertes revenant aux minoritaires sont déduites des intérêts majoritaires dans la mesure où les associés ou actionnaires minoritaires n'ont pas l'obligation formelle de combler les pertes. Si, ultérieurement, le groupe réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires seront alors crédités de tous les profits jusqu'à hauteur des pertes minoritaires imputées.

## DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN

### NOTE 1 : ECARTS D'ACQUISITION POSITIFS & IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ecarts d'acquisitions positifs :

	Valeurs Brutes	Amortissements & Provisions	mars-23	mars-22
Ecart acquisition	73	73	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>73</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

VB	ECART ACQUISITION	TOTAL
<i>Ouverture</i>	2 076	2 076
Augmentations		
Diminutions		
Var périmètre	-1 678	-1 678
Effets devises	-324	-324
Autres		
<b>Clôture</b>	<b>73</b>	<b>73</b>

AMORTISSEMENTS	ECART ACQUISITION	TOTAL
<i>Ouverture</i>	2 076	2 076
dotations		
Reprises		
Var périmètre	-1 678	-1 678
Effets devises	-324	-324
<b>Clôture</b>	<b>73</b>	<b>73</b>

	Valeurs Brutes	Amortissements	mars-23 (12 mois)	mars-22 (12 mois)
EL NINO MINING	73	73	0	0
ALLUVIAL VENTURES			0	0
DRUID & SKIP			0	0
BATLA RIVIERA INVESTMENTS			0	0
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>73</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Autres Immobilisations Incorporelles :



# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

	Valeurs Brutes	Amortissements & Provisions	mars-23 (12 mois)	mars-22 (12 mois)
Contrats commerciaux	0	0	0	0
Frais de prospection	0	0	0	414
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>414</b>

VB	Concessions, droits	Contrats commerciaux	Frais de prospection	TOTAL
<i>Ouverture</i>	<i>0</i>	<i>1 854</i>	<i>414</i>	<i>2 268</i>
				<i>0</i>
Augmentations				<i>0</i>
Diminutions				<i>0</i>
Var périmètre		-1 554	-347	-1 901
Effets devises		-300	-67	-367
Autres				<i>0</i>
				<i>0</i>
<b>Clôture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

AMORTISSEMENTS	Concessions, droits	Contrats commerciaux	Frais de prospection	TOTAL
<i>Ouverture</i>	<i>0</i>	<i>-1 854</i>	<i>0</i>	<i>-1 854</i>
				<i>0</i>
dotations				<i>0</i>
Reprises				<i>0</i>
Var périmètre		1 554		1 554
Effets devises		300		300
<b>Clôture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeurs Brutes	Amort.	mars-23 (12 mois)	mars-22 (12 mois)
Terrains				
Constructions			0	32
Installations tech, mat et outillages ind.			0	219
Autres immobilisations corporelles	2	2	0	655
Immobilisations corporelles en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>906</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

VB	Terrains	Constructions	Construction	Installations, mat et outillages	autres immo corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
Ouverture	0	0	31	914	5 268		6 213
reclassement ouverture							0
							0
Augmentations				26	1		27
Diminutions				-800	-4 209		-5 009
Mouvement périmètre			-26	-56	-555		-637
Reclassement /Mise au rebut							0
Effets devises et reclass			-5	-84	-503		-592
							0
<b>Clôture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>		<b>2</b>

AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	Terrains	Constructions	Construction	Installations, mat et outillages	autres immo corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
Ouverture	0	0	0	694	4 613	0	5 307
Reclassement							0
dotations				50	160		210
Diminutions				-649	-4 046		-4 695
Mouvement périmètre				-33	-302		-335
Reclassement/Mise au rebut							0
Effets devises				-62	-423		-485
<b>Clôture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

### NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Valeurs Brutes	Amortissements & Provisions	mars-23 (12 mois)	mars-22 (12 mois)
Titres de participation				
Créances sur titres de participation	1		1	1 314
Autres immobilisations financières			0	6 189
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>7 503</b>

#### Prêt Metecho

La créance de la Société résultant du prêt consenti à Metecho a été cédée en octobre 2022 à Garfield pour 6 298 488 €, dont 298 488 € d'intérêts cumulés, mettant fin au contrat de prêt sous-jacent. Le prix de cession a été entièrement réglé à la date de clôture.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2023

---

VARIATIONS	Titres de participations	Créances sur titres de p°	Autres immo financières	TOTAL
Ouverture	0	2 065	6 189	8 254
				0
Augmentations				0
Diminutions		-1 763	-6 189	-7 952
Var perimetre *		-113		-113
Transfert				0
Effets devises		-188		-188
<b>Clôture</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

PROVISIONS	Titres de participations	Créances sur titres de p°	Autres immo financières	TOTAL
Ouverture	0	751	0	751
Dotations				0
Reprises		-687		-687
Autres variations				0
Effets devises		-64		-64
<b>Clôture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### NOTE 4 : TITRES MIS EN EQUIVALENCE

---

Pour tenir compte de l'engagement limité à la perte du capital versé lié au statut d'actionnaire minoritaire, il n'est pas constaté de perte au-delà du montant de la participation.

Toutefois, lorsque la société mère contribue en compte courant au financement de l'activité, les dépréciations constatées sur ces comptes courants sur la base d'impairment sont maintenues en consolidation.

Il est à noter que les participations dans les sociétés Batla Resources et Elsana ont été cédées au cours de l'exercice.

### NOTE 5 : STOCKS

---

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

	Valeurs Brutes	Amortissements & Provisions	mars-23 (12 mois)	mars-22 (12 mois)
Matières premières	0		0	44
En-cours de production	0		0	553
Marchandises				
<b>TOTAL STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>597</b>

### NOTE 6 : CREANCES CLIENTS & AUTRES CREANCES

	Valeurs Brutes	Dépréciation	mars-23 (12 mois)	mars-22 (12 mois)
Clients	0		0	2 141
Sous total	0	0	0	2 141
Créances fiscales hors impôts différés			0	485
Créances sociales			0	0
Débiteurs divers	4		4	22
Sous total	4	0	4	507
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>2 648</b>

### NOTE 7 : ECHEANCIER DES CREANCES NETTES

	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Total
Clients	0		0
Créances fiscales hors impôts différés	0		0
Créances sociales	0		0
Débiteurs divers	4		4
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>

### NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'établit à 53 500 euros. Il est divisé en 5 350 000 actions de 0.01 euro chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

## NOTE 9 : PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

PROVISIONS	Litiges	Indem. Départ	Provisions réhabilitation	Autres charges	Autres risques	TOTAL
<i>ouverture</i>		492	0		0	492
						0
dotations						0
Reprises						0
Reclassement		-418				-418
Var Per.		-29				-29
Effets devises		-45				-45
<b>Clôture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## NOTE 10 : ECARTS D'ACQUISITION NEGATIFS

Néant.

## NOTE 11 : DETTES FINANCIERES

	mars-23 (12 mois)	mars-22 (12 mois)
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0
Dettes financières diverses	1	2
Découvert bancaire	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

## NOTE 12 : ECHEANCIER DES DETTES FINANCIERES

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	0			0
Dettes financières diverses	1			1
Découvert bancaire	0			0
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
mars-23	1			1

NOTE 13 : AUTRES DETTES EXIGIBLES

---

	mars-23 (12 mois)	mars-22 (12 mois)
Fournisseurs et comptes rattachés	47	417
Avances et acomptes reçus		
Sous total	47	417
Dettes sociales	0	46
Dettes fiscales hors impôts différés	3	198
Dettes diverses	5	125
Produits constatés d'avance		
Sous total	7	369
<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>787</b>

**DETAIL DE CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**

**NOTE 14 : CHIFFRE D'AFFAIRES & AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

La ventilation géographique du chiffre d'affaires par composantes est la suivante :

	mars-23 (12 mois)	mars-22 (12 mois)
- Afrique du Sud / Lesotho	2 201	6 555
- Reste du monde		
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2 201</b>	<b>6 555</b>

Les autres produits d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

	mars-23 (12 mois)	mars-22 (12 mois)
Production immobilisée		
Production stockée	-499	-174
Autres produits d'exploitation		
<b>TOTAL</b>	<b>-499</b>	<b>-174</b>

**NOTE 15 : RESULTAT FINANCIER**

Le résultat financier se compose des éléments suivants à la clôture :

	mars-23 (12 mois)	mars-22 (12 mois)
Autres produits de participation		
Gains de change	0	47
Produits nets sur cession de VMP		
Autres produits financiers	139	196
Reprises sur prov. et amort. financiers	687	145
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>826</b>	<b>387</b>
Dotation aux prov. & amort. financiers		96
Intérêts et charges financiers	8	6
Pertes de change	1 138	1
Autres charges financières	12	0
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 157</b>	<b>103</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-332</b>	<b>284</b>

**NOTE 16 : RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel se compose des éléments suivants à la clôture :

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

	(12 mois)	mars-22 (12 mois)
Produits exceptionnels sur op. de gestion		
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs		
Produits de cession d'éléments d'actifs	4 504	326
Autres produits exceptionnels	1 412	
Profit sur cession filiale	5 277	
Reprises de provisions exceptionnelles		
Transferts de charges exceptionnelles		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>11 193</b>	<b>326</b>
Charges exceptionnelles sur op. de gestion		
Charges sur exercices antérieurs		
VNC des éléments d'actifs cédés	9 696	281
autres charges exceptionnelles	2 013	
Dotations de provisions exceptionnelles		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>11 709</b>	<b>281</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-516</b>	<b>45</b>

### NOTE 17 : IMPOT SUR LES SOCIETES

	mars-23 (12 mois)	mars-22 (12 mois)
Impôt société	-68	-238
Impôts différés	-124	-67
Retenue à la source	-220	-116
<b>TOTAL</b>	<b>-412</b>	<b>-421</b>

	mars-23 (12 mois)	mars-22 (12 mois)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-1 780</b>	<b>1 168</b>
taux d'impôt retenu	25,00%	26,50%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>-445</b>	<b>310</b>
Impact des différences de taux d'imposition	26	20
Différences consolidation	-28	
Différences permanentes	496	8
Impôts retenus à la source sur dividendes	220	117
Amort et reprises Ecart Acq° et Fonds de cce		
Déficits ne donnant pas lieu à Impôt diff actif	140	-25
Autres	4	-8
<b>Charge effective d'impôt</b>	<b>412</b>	<b>421</b>

### NOTE 18 : IMPOTS DIFFERES



# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

<b>IMPOTS DIFFERES</b>	<b>mars-23 (12 mois)</b>	<b>mars-22 (12 mois)</b>
<b>PASSIF</b>		
Décalage temporaire (Alluvial)	0	133
Décalage temporaire (Superkolong)		
Décalage temporaire (Autres)		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>133</b>
<b>ACTIF</b>		
Décalage temporaire (ENM)	0	135
Décalage temporaire (Toro)		
Deficit reportable (ENM)		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>135</b>

<b>IMPOTS DIFFERES</b>	<b>mars-23 (12 mois)</b>	<b>mars-22 (12 mois)</b>
Impôts différés actif	0	0
Impôts différés passif	0	0
<b>Total Net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variation périmètre	112	
Réévaluation des immobilisations	4	6
Amortissements accélérés	0	-142
Ecart de change	10	
Deficit reportable	-126	138
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

<b>IMPOTS DIFFERES</b>	<b>mars-23 (12 mois)</b>	<b>El Nino</b>	<b>Aluvial</b>
Impôts différés actif	0	0	
Impôts différés passif	0		0
<b>Total Net</b>	<b>0</b>		
Variation périmètre	0		
	112		112
Réévaluation des immobilisations	4	4	
Amortissements accélérés	0		
Ecart de change	10	10	
Deficit reportable	-126	-126	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-112</b>	<b>112</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

---

### NOTE 19 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

---

Exercice clos au 31 mars 2023 :	138 K€
Exercice clos au 31 mars 2022 :	165 K€
Exercice clos au 31 mars 2021 :	173 K€
Exercice clos au 31 mars 2020 :	173 K€
Exercice clos au 31 mars 2019 :	179 K€

### NOTE 20 : EFFECTIF MOYEN

---

L'effectif global ventilé par catégories socioprofessionnelles au 31 mars 2023 est présenté ci-dessous :

	2023	2022
<b>Dirigeants</b>	0	1
<b>Cadres</b>		
<b>Mise à disposition</b>		
<b>Employés</b>	0	107
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>108</b>

### NOTE 21 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

---

en €	Certification	Mission autre que la certification	Total
Batla Minerals + Consolidation	37 736		37 736
Alluvial	4 520		4 520
Druid	169		169
ENM	9 924		9 924
Skip	169		169
Batal Investment Holding			0
Reskol			0
Toro Diamonds			0
Kolo Holding			0
Elsana (Mise en equivalence)			0
Batla Resources (Mise en equivalence)			0
Total	52 519		52 519

### NOTE 22 : RESULTAT PAR ACTION

---

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2023

---

Le résultat par action est déterminé conformément à l'avis N° 27 de l'Ordre des Experts Comptables et correspond à la division du résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la Société BATLA MINERALS SA soit 5 350 000 actions.

### NOTE 23 : EVENEMENTS POST CLOTURE

---

#### **Opérations El Nino Mining (Pty) Ltd**

En l'absence d'options d'investissement viables à envisager dans l'immédiat pour le groupe, la décision a été prise de mettre fin aux activités d'El Nino Mining (Pty) Ltd, la seule filiale restante du groupe en Afrique du Sud. Le conseil d'administration a pris la décision en juin 2023 de céder l'entité EL NINO.

Le conseil d'administration du 6 juillet 2023 prévoit dans son ordre du jour la liquidation amiable de la société BATLA MINERALS SA.

### NOTE 24 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

---

Néant.

### NOTE 25 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

---

<b>Société</b>	<b>Personnes concernées</b>	<b>Prestation</b>	<b>Montant €</b>
SOORS Carlo	M. SOORS	Consulting	12 100

#### Prêt à Metecho Holdings

La créance de la Société résultant du prêt consenti à Metecho a été cédée en octobre 2022 à Garfield pour 6 298 488 €, dont 298 488 € d'intérêts cumulés, mettant fin au contrat de prêt sous-jacent. Le prix de cession a été entièrement réglé.